

## **Guide pour parent accompagnateur en compétition du Club de natation les Loups-Marins de Rivière-du-Loup (LMRL)**

Ce guide a été rédigé pour informer les parents et faciliter leur compréhension du rôle de **PARENT ACCOMPAGNATEUR** lors des compétitions tenues à l'extérieur. Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations qui vous permettront de jouer votre rôle de façon adéquate tout en vous permettant de rendre votre participation des plus agréable.

### **ALLOCATION**

Le Club LMRL défraie les frais d'hébergement et de déplacement.

Aucun frais de repas n'est remboursable.

### **RÔLES**

1. Votre rôle consiste à assurer la **SÉCURITÉ** des nageurs en tout temps, à compter du départ jusqu'au retour, sauf lorsqu'ils se trouvent sur le bord de la piscine. À cet endroit, la responsabilité relève des entraîneurs. Vous devez tout de même demeurer disponible et accessible en tout temps. Vous devez vous assurer que les nageurs appliquent le code de conduite du Club LMRL en tout temps : envers tous et chacun (nageurs, entraîneurs, parents, officiels, personnel de l'hôtel et restaurants...). Ceci est primordial à tout instant. Il en va de l'image du Club LMRL. Il est à noter que le départ se fait souvent la veille du premier jour de la compétition. Le parent accompagnateur doit donc prévoir une journée (ou une demi-journée) de disponibilité supplémentaire pour ce temps de transport, selon l'heure de départ prévue par l'entraîneur.
2. Vous devez prendre le transport du club lorsque ce dernier est fourni
3. Vous devez voir à ce que tous les lieux occupés par les membres du Club LMRL (voitures, hôtel, vestiaires, restaurants...) demeurent propres et intacts et que les nageurs n'oublient rien. Cela signifie, qu'en bon parent, une inspection des lieux avant chaque départ est requise.
4. Les repas sont décidés avant le départ pour la compétition. C'est-à-dire le nombre de repas à apporter ainsi que ceux pris au restaurant. C'est en collaboration avec l'entraîneur que vous déterminerez les heures et les endroits des repas.
5. Si vous choisissez de faire livrer un repas, de le prendre au restaurant ou d'utiliser les services d'un traiteur, vous devez vous assurer que chacun des nageurs paient convenablement leur repas.
6. L'entraîneur décide de l'heure du couvre-feu ainsi que l'heure du lever. Il est cependant de votre responsabilité de le faire respecter et de frapper aux portes si nécessaire.
7. L'entraîneur décide de la nécessité d'imposer des repos le jour, à certains nageurs (par exemple, ceux participant aux finales). Il est de votre responsabilité de le faire respecter et d'encadrer ceux pour qui ce repos n'est pas obligatoire.
8. Advenant que des discussions et décisions concernant les nageurs doivent être prises, elles doivent l'être en collaboration entre le parent accompagnateur et l'entraîneur et rarement sans tenter de les revendiquer.

9. Lors de certaines compétitions, il peut arriver qu'il soit nécessaire de transporter quelques nageurs de la piscine au lieu d'hébergement ou au lieu de restauration. **En tout temps, aucun nageur ne doit demeurer sans la compagnie du parent accompagnateur ou de l'entraîneur.**
10. Une trousse de premiers soins est disponible au sein du club. On se chargera de vous la remettre au départ et vous devrez l'avoir avec vous en tout temps en cas de besoin.
11. Lorsque le coucher est à l'hôtel, voici ce qu'il convient de savoir :
  - L'hôtel sera payé d'avance par le club ainsi que la réservation tardive de chambres si nécessaire pour le repos de certains nageurs.
  - Une liste des nageurs vous sera remise pour la prise des présences avant chaque départ.
  - Au départ de Rivière-du-Loup, vous devrez vous assurer que tous les nageurs aient en leur possession leur carte d'assurance maladie.
  - La répartition des nageurs par chambre est décidée avant le départ. Advenant que vous deviez faire des modifications rendues sur place, il est à vous d'en décider avec la collaboration de l'entraîneur, si nécessaire. Ces changements pourraient être rendus nécessaires pour raison de discipline et non par caprices des nageurs.
  - L'heure « prévue » du retour est toujours annoncée avant le départ pour la compétition. Il faut néanmoins permettre aux nageurs d'aviser leurs parents dès que se précise l'heure du retour.

*Les administrateurs, les entraîneurs et les nageurs vous remercient sincèrement de votre généreuse collaboration !*

**Aide-mémoire :**

- Carte RAMQ des nageurs
- Trousse de premiers soins
- Cellulaires des entraîneurs en cas d'urgence

Note : \_\_\_\_\_

---